

Article 31 du Règlement

Sous l'apparence de négociations, les conservateurs sont en train de démanteler les programmes de développement régional qui sont si importants pour les localités de notre région. Toutefois, les conservateurs sont loin d'avoir terminé leur oeuvre.

Dans la région de Dartmouth-Halifax, l'annulation des subventions au transport du grain vers l'est pourrait entraîner la perte de 295 emplois. L'élimination du service de VIA Rail coûtera 322 autres emplois. Le CN lui aussi met au chômage plus de préposés à l'entretien.

Le gouvernement s'en est déjà trop pris au Canada atlantique. Je l'exhorte à mettre fin immédiatement à l'attaque en règle qu'il lui livre depuis plus de trois semaines.

* * *

L'AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE

L'IMPACT SUR L'ÉCONOMIE DU CANADA ATLANTIQUE

M. Peter L. McCreath (South Shore): Monsieur le Président, aucun programme de développement régional n'a jamais connu, et de loin la réussite que connaît jusqu'à maintenant l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. De plus, le type d'aide offerte par l'APECA est exactement le type de stimulant dont l'économie de l'Atlantique a besoin à une époque où le secteur des pêcheries est en perte de vitesse.

Au cours de la présente année financière, le gouvernement du Canada dépensera près de 500 millions de dollars par l'intermédiaire de l'APECA. Cette aide profitera grandement à l'économie de l'Atlantique. Toutefois, avec les difficultés que connaît actuellement la pêche au poisson de fond, nous avons grand besoin des possibilités de diversification et de création d'emplois que peut offrir l'APECA.

Le gouvernement a respecté la promesse de financement qu'il avait prise envers l'APECA et on devrait l'en féliciter. Mais actuellement, ce n'est pas assez. J'exhorte le gouvernement à envisager d'accorder de 300 à 400 millions de dollars de plus à l'APECA pour aider le Canada atlantique à surmonter la crise économique qu'il connaît présentement.

* * *

LES TRANSPORTS

LE NETTOYAGE DE LA MARÉE NOIRE—L'INDEMNISATION DES BÉNÉVOLES

M. Raymond Skelly (North Island—Powell River): Monsieur le Président, je souhaite signaler à la Chambre

et tout particulièrement au ministre des Transports (M. Bouchard) que les bénévoles qui ont participé au nettoyage de la marée noire sur la côte du Pacifique n'ont toujours pas été indemnisés de leurs menus frais, de leur manque à gagner, de leurs bris d'équipement, et des effets personnels qu'ils ont dû acheter pour participer à ce nettoyage.

Le ministre des Transports et le gouvernement ont le devoir de les indemniser de leurs menues dépenses. Le gouvernement, par l'entremise du ministre des Transports, devrait leur rembourser ces frais, quitte ensuite à poursuivre les frères Sous en leur nom à tous pour le déversement de pétrole survenu sur la côte du Pacifique.

Tout comme d'autres, j'exhorte vivement le ministre des Transports et le gouvernement à mener une enquête publique sur les moyens à mettre en oeuvre pour faire face plus efficacement aux marées noires. Au nom de tous ceux qui y sont allés de leur poche, il devrait tenter une action au civil. Il devrait dédommager ces bénévoles et tenter une action au civil pour les dédommager des efforts qu'ils ont déployés au nom de tous les Canadiens pour nettoyer les plages polluées.

M. Lindsay Armstrong est venu à Ottawa pour soumettre au ministre des Transports la facture des dépenses qu'il a encourues pour participer à ce nettoyage. Puisse-t-il rentrer chez lui satisfait!

* * *

LES NATIONS UNIES

LA CONVENTION SUR LES DROITS DE L'ENFANT—LA PROTECTION DES DROITS DES ENFANTS À NAÎTRE

M. Gus Mitges (Bruce—Grey): Monsieur le Président, les Nations Unies sont sur le point de ratifier leur nouvelle convention sur les droits des enfants. Cette nouvelle convention doit remplacer la déclaration de 1959. Elles ont malheureusement retiré du préambule toute mention de protection juridique accordée aux enfants avant leur naissance, préférant ne leur accorder cette protection qu'après leur naissance.

Aide à l'Enfance-Canada participe à une campagne d'envoi de cartes postales pour obtenir que le Canada ratifie cette convention.

J'exhorte tous mes collègues de la Chambre et tous les Canadiens à faire tout en leur pouvoir pour s'assurer que le Canada refuse de ratifier ce document qui manifestement refuse la protection juridique aux enfants avant leur naissance.

Sans le droit de naître, les enfants n'ont que faire des autres droits prévus dans la convention.